# Projet de service 2018.

## SRJ Clair Val 2018

**Pour qui ?**

- Jeunes avec des besoins spécifiques, des difficultés intellectuelles, instrumentales, relationnelles, affectives, scolaires ?
- Jeunes dont le développement est atypique ?
- Jeunes en difficultés, en souffrance ?
- Familles en demande ?

**ACCUEIL et soutien de l'ÉVOLUTION du jeune. Approche positive et sécurisante d'une équipe spécialisée.**

**RESPECT des différences...**

**Apprentissages nécessaires à l'AUTONOMIE.**

**PARTENARIAT avec la famille, les proches et le réseau.**

« Je vis, je grandis,
je me construis ! »

**S.R.J. Clair Val** - *Rue de la Sapinette 37 – 5020 Suarlée*
*081/73 07 73* *accueilclairval@gmail.com*

*Service de l'asbl Saint Jean Baptiste de la Salle*
*siège social : Chemin de Reumont 137 – 5020 Malonne*

*Service agréé (MAH250) par l'**AViQ** - **A**gence pour une **Vi**e de **Q**ualité – branche Handicap*

Wallonie familles santé handicap AVIQ

## Mode d'emploi

## Table des matières


| | page |
|---|---|
| • Mode d'emploi | 1 |
| • Qui sommes-nous ? | 2-3 |
| • Clair Val, un accueil de qualité, un parcours | 4 |
| • Parcours du jeune | 5-6 |
| • Inspirations théoriques | 7 |
| • Forêt des « outils qualité » de Clair Val | 8 |
| • Le projet du jeune | 9-10 |
| • Le jeune et son réseau | 11 |
| • Le jeune au centre du service | 12-13 |
| • Les fonctions de l'interdisciplinarité | 14 |
| • Les coordinations de l'interdisciplinarité | 15 |
| • Les fonctions de soutien de l'accueil du jeune et les coordinations | 16 |
| • Organigramme hiérarchique | 17 |
| • Organigramme fonctionnel | 18 |
| • Volume de l'emploi | 19 |
| • Schéma organisationnel de l'hébergement | 20 |


**Une présentation visuelle,**

Des images traduisant notre service auprès des jeunes et de leurs proches … Et quelques pages de textes pour faire des liens, pour davantage d'explications…

**Le jeune,** au centre de notre service, il motive nos décisions, notre organisation…

**Le chemin**… l'évolution vers l'autonomie, vers ailleurs… Nos venelles, lieu de rencontres et de communication …

**Les maisons**, l'accueil rassurant et apaisant, professionnel, contenant… Nos pavillons, lieux où peut se poser le jeune pour faire un bout de chemin…

**Le soleil, le ciel, les arbres**, la nature qui nous entoure, partie de notre quotidien, pourtant insaisissable, qui s'épanouit, changeante …

**Et le chat** croisé dans nos venelles, l'imprévu, ce que nous ne maîtrisons pas, ce qui apporte un peu de douceur et d'originalité…

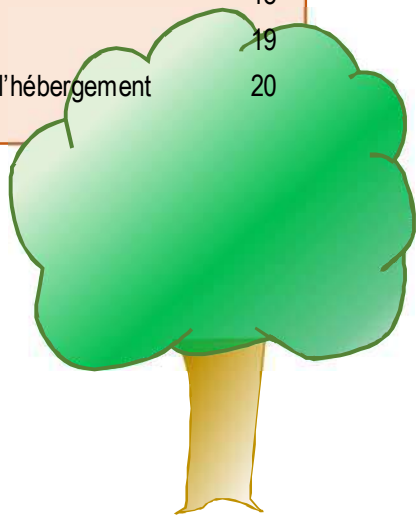

*- Toute reproduction, même partielle de ce document, par quelque procédé que ce soit, est formellement interdite sans l'autorisation de la direction du SRJ Clair Val -*

## Qui sommes-nous ?

### NOTRE VISION :

Développer une **institution d'excellence** pour la réalisation de nos objectifs d'accueil de jeunes en grande difficulté ou en situation de handicap, dont les familles peuvent être fortement précarisées.

Par un **accompagnement de qualité** et professionnel, centré sur les besoins de la personne, le service vise à soutenir son évolution, ses capacités à faire des choix, à s'intégrer dans un environnement relationnel épanouissant et à s'insérer socialement.

### NOTRE MISSION :

**Accueillir des Jeunes** dont les besoins sont spécifiques, qui présentent des difficultés intellectuelles, instrumentales, relationnelles, affectives, des jeunes dont le développement est atypique, des jeunes en souffrance relationnelle.

**En partenariat avec la famille**, les proches et le réseau, les équipes spécialisées soutiennent l'évolution du jeune par une approche positive et sécurisante, dans le respect des différences et amènent les apprentissages nécessaires à l'autonomie.

### NOS VALEURS :

**Respect**
Ecoute
Valorisation
Tolérance
Bienveillance

**Collaboration**
Confiance
Honnêteté
Loyauté
Partage

**Autonomie**
Développement
Différenciation
Soutien
Sécurité

## Cadre officiel

Le Service Résidentiel pour Jeunes (S.R.J.) « Clair Val » répond à la définition de l'article 5 §1er de l'Arrêté du Gouvernement wallon du 10/01/2018:

*Art. 1314/98. Dans le respect des principes énoncés à l'article 264 du Code décrétale, le service résidentiel pour jeunes accueille, oriente et encadre des jeunes dont les troubles intellectuels, sensoriels, physiques ou psychiques handicapent leur intégration familiale, sociale, scolaire ou professionnelle.*

*Le service résidentiel propose au jeune une approche psycho-médico-socio-éducative et formative à visée pédagogique et thérapeutique soutenant son développement, favorisant son bien-être et son autonomie, dans l'objectif qu'il intègre d'autres milieux de vie.*

*Le service résidentiel travaille en partenariat avec le jeune, sa famille et les intervenants internes et externes.*

*Le service résidentiel répond aux besoins particuliers du jeune, en ce compris en l'accompagnant dans son réseau socio-familial.*

Le Clair Val est agréé pour accueillir en hébergement **114 garçons et filles âgés de 3 à 18 ans**, avec dérogation jusqu'à 21 ans sur le site ou 25 ans, en soutien.

Clair Val prend en charge, dans un cadre de pavillons, ou de kots, des jeunes inscrits dans **une école** de l'enseignement spécial ou ordinaire, située dans les limites géographiques permettant le transport scolaire :

Des garçons âgés de 3 à 12 ans
Des filles âgées de 3 à 21 ans

Le lieu de **domicile** du jeune doit permettre une collaboration avec le réseau et ses proches.

Les jeunes doivent présenter au moins un des **handicaps** principaux des catégories suivantes : **140** : troubles caractériels, présentant un état névrotique ou prépsychotique et nécessitant une éducation appropriée ; **111** : déficients mentaux légers.

Le handicap doit être reconnu par l'AViQ.

Le service est ouvert en permanence, de jour comme de nuit, 365 jours par an.

## Historique

Comprend 6 structures d'accueil de jeunes et d'adultes présentant des handicaps et est établie sur 2 sites dans la province de Namur (Belgique) : à Malonne et à Suarlée

Création **asbl St Jean Baptiste de la Salle**

**Création IMP Clair Val**

Création La Sapinette

Création AWIPH

**Création L'Envol**

**Création kots Les Mésanges**

En 1994, les compétences en matière d'accueil et d'hébergement des personnes handicapées qui dépendaient de la Communauté Française, fédérale, passent à la Région Wallonne. L'Agence Wallonne pour l'Intégration des Personnes Handicapées est créée. Elle devient l'AViQ (Agence pour une Vie de Qualité - branche Handicap) au 1er janvier 2016.

**Création AViQ**

Différenciation secteurs enfant/ado

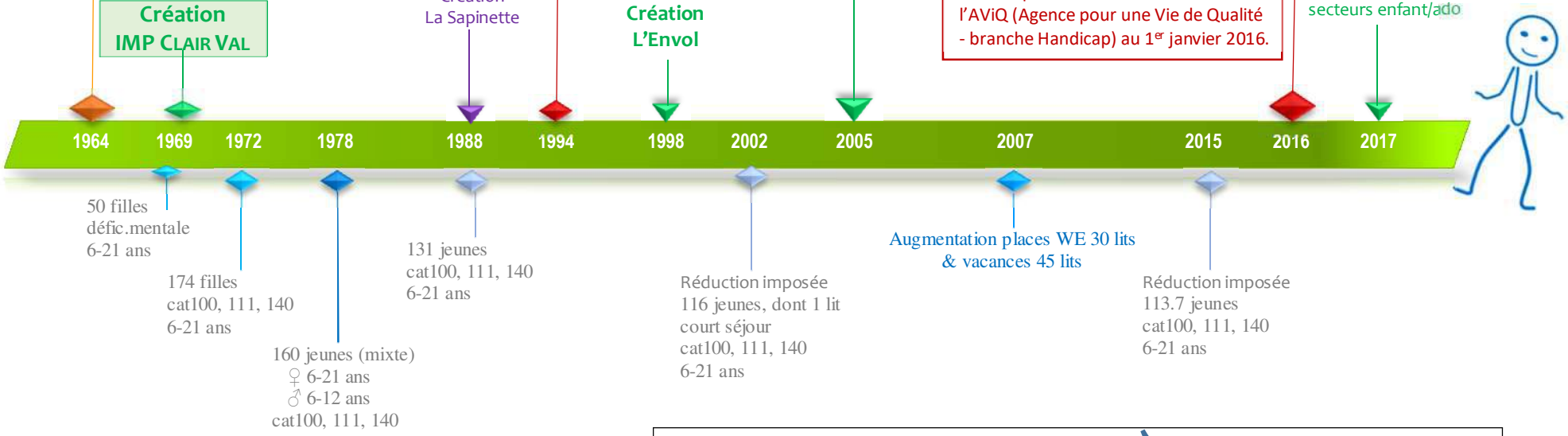


## Localisation

Le service résidentiel est situé à l'entrée du village de Suarlée, à proximité de grands axes routiers (E42, N4, N93, N90 et E411), à cinq kilomètres au nord de Namur, avec facilité d'accès par les transports en commun (bus TEC 23 à partir de la gare de Namur).

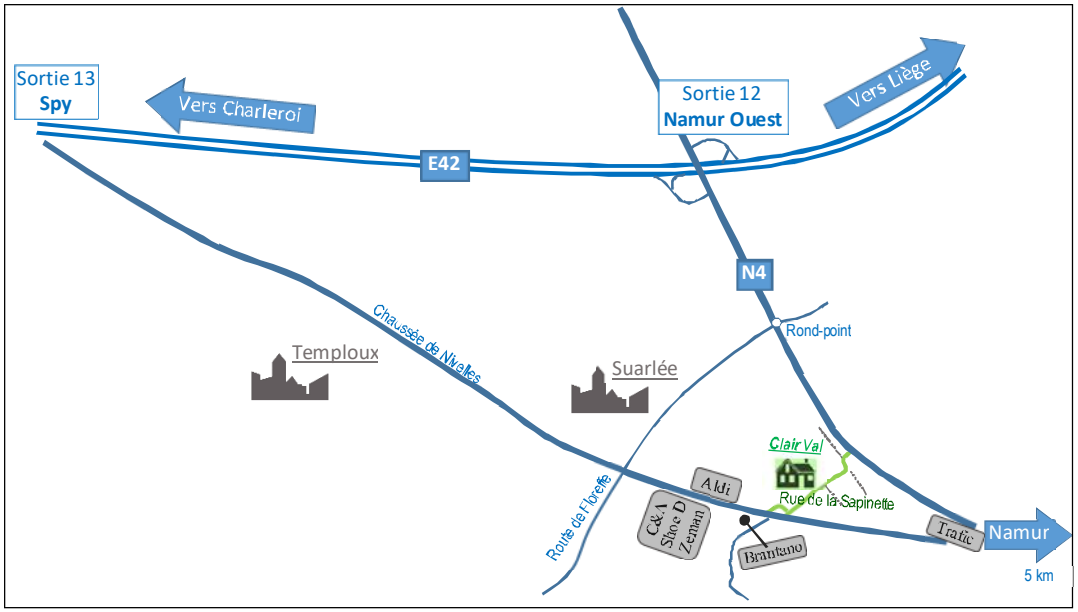

## Clair Val, un accueil de qualité, un parcours, …

Le Service Résidentiel Jeunes Clair Val accueille 120 jeunes, les pré-adolescentes et jeunes adultes représentent la moitié des jeunes.

**Les enfants sont hébergés dans 4 pavillons de 15. Pour les adolescentes, 2 pavillons de 15 prennent en charge les jeunes ados jusqu'à 15-16 ans environ.**

**Vers 15-16 ans, les jeunes poursuivent leur chemin dans l'un des 2 pavillons de 12 grandes ou encore dans la maison de 6 kots.**

La localisation du service, « au vert », permet un accès aisé tant à des commerces très proches qu'à la ville, ou en voiture à tout le réseau autoroutier.

## Savoir-être

Respect, collaboration et autonomie sont les valeurs qui guident à la fois l'accueil des jeunes et les relations entre collègues. Ces valeurs se déclinent plus concrètement dans une série d'attitudes, dans le savoir-être de chacun que les professionnels tentent de partager avec les jeunes.

## Un cadre théorique

Au niveau théorique, les inspirations relèvent du cadre systémique afin de mieux comprendre le vécu familial et les liens avec l'institution, le réseau. L'analyse transactionnelle et la systémique sont les cadres de références de formations de la ligne hiérarchique en vue d'une bonne gestion des équipes.
La compréhension du développement de l'enfant et de la manière dont il élabore les liens sont essentiels au travail quotidien avec les jeunes. Enfin, nous retenons que tous les travailleurs de l'institution pensent le jeune ensemble, c'est ainsi que l'institution est thérapeutique…

*Les prochaines pages permettent de visualiser ces thèmes.*

Dès son entrée à Clair Val, le jeune s'inscrit dans un **parcours**, s'il y passe quelques années, parcours possible au sein des pavillons enfants, ou parce qu'il grandit.

Le jeune **garçon** quitte Clair Val au bout de ses primaires, la jeune **fille** entre dans un pavillon de préados, puis de jeunes **adolescentes** avant de rejoindre, vers 15-16 ans, un des pavillons de grandes et pour certaines, la maison communautaire de kots. Le service organise le soutien du jeune à sa réintégration familiale ou dans un kot extérieur, s'il y a lieu.

Le service tente de développer un réel partenariat avec la **famille** du jeune. Mais, pour certains, Clair Val constitue **le lieu de vie**. Pour d'autres la collaboration avec une structure hospitalière pédopsychiatrique s'impose.

L'accueil de 30 jeunes en week-end et de 45 en vacances est une offre nécessaire pour les jeunes dont les familles sont en difficulté.

**Les bâtiments** de plain-pied ont été construits au début des années 1970 selon les normes de l'époque. Un projet de construction/rénovation est en cours (finalisation 2022). Le site est verdoyant et comprend des aires de jeux.

Les éducateurs veillent à rendre **l'unité de vie accueillante**, agréable. Les enfants ont besoin d'un lieu apaisant où ils peuvent s'installer et se sentir chez eux. Ainsi, avec les jeunes, les éducateurs décorent les lieux en fonction des saisons. La grande pièce des pavillons permet d'y prendre les repas, et de jouer à des jeux de société, de faire des bricolages, des puzzles ou de s'amuser, selon l'âge et les capacités. Du matériel informatique est à disposition des jeunes dans les pavillons où l'équipe développe un projet. Au pavillon, au centre de l'attention des adultes, le jeune apprend à **prendre soin** de lui…

En plus de l'accueil journalier, l'encadrement se décline autour d'ateliers, d'animations de groupe, de temps individuels, de sorties, de rencontres, de participation à la vie institutionnelle…

**Les sorties** autonomes ou accompagnées, selon l'âge et le projet, sont valorisées pour amener le jeune à comprendre et s'intégrer dans le monde qui l'entoure.

## Des outils « Qualité »

Une institution vivante produit une multitude d'idées grâce à ses travailleurs centrés sur l'amélioration de la qualité de l'accueil des jeunes et du bien-être du travailleur. Des outils « qualité» soutiennent le cheminement du jeune au travers du service, telle une forêt qui pousse, se développe, évolue…

## Nos valeurs

**Respect**
Ecoute
Valorisation
Tolérance
Bienveillance

**Collaboration**
Confiance
Honnêteté
Loyauté
Partage

**Autonomie**
Développement
Différenciation
Soutien
Sécurité

## Inspiration théorique : *

Systémique,
Théories de l'Attachement, du Développement
Analyse Transactionnelle
Thérapie Institutionnelle

# Parcours du jeune

**Soutien** de jeunes en famille, hôpital, ...*

**Soutien en kots extérieurs** (jeunes adultes)

**2-3 pavillons WE et vacances ***

**2 pavillons**
**de grandes adolescentes et jeunes adultes**
de 15/16 ans à 20/21 ans

**1 maison de kots**
**jeunes filles**
de 17 à 21 ans

**2 pavillons**
**d'adolescentes**
de 11/12 ans à 15/16 ans

**4 pavillons**
**d'enfants - mixtes**
de 3 à 12 ans

Parcours *

Parcours *

Je vis, je grandis, je me construis, ...

## L'accueil à Clair Val

***Soutien à la scolarité :*** étude encadrée et aide aux devoirs, soutien individualisé, collaboration avec les enseignants...

***Rencontres encadrées*** avec la fratrie et/ou les parents. Entretien avec les ***parents***.

***Rencontres individuelles*** éducatives, psychologiques, thérapeutiques, médicales ou paramédicales.

***Activités extérieures*** *à visée d'intégration sociale : clubs,* mouvements de jeunesse, Maison de jeunes, loisirs, découvertes...

***Rendez-vous dans le réseau*** social, psychologique, (para)médical et scolaire.

***Sorties*** culturelles, sportives, loisirs, découvertes.

***Quotidien en pavillon*** :
Repas, sommeil, hygiène, services, jeux, histoires, moments calmes...
Rituels et fêtes. - Activités créatives, sportives, ludiques et ateliers.

Animation ***Vie affective et sexuelle.***

***Réunions de jeunes*** dans chaque pavillon.

***Comité des usagers*** : participation des jeunes à la vie du SRJ.

* Voir page suivante

**Parcours du jeune dans le service**

- **AGE**
- **PROJET**
- **BESOINS SPÉCIFIQUES**
- **TIME-OUT**

L'âge du jeune et ses capacités sont les critères qui déterminent le pavillon qui l'accueillera. Le projet et les spécificités du pavillon, les besoins particuliers du jeune, ses compétences relationnelles sont pris en compte.

Un jeune peut être amené à **changer de pavillon** durant son temps d'accueil à Clair Val parce qu'il importe de lui offrir un autre contexte relationnel, une mise en projet différente ou en raison de son âge…

Un pavillon peut, pour une durée limitée, accueillir un jeune qui a besoin de s'éloigner quelques temps de son pavillon d'appartenance, pour laisser la possibilité de mettre au travail des difficultés particulières : c'est le time-out interne.

L'offre de prise en charge durant les week-ends et vacances est **une réelle force** de notre service.

Ces périodes permettent de soutenir les jeunes avec un peu de souplesse requise à la reprise progressive de contacts avec les familles ou de répondre aux difficultés de l'environnement familial. Car l'objectif reste de conserver ou de développer l'engagement des familles pour leurs jeunes. Certains n'ont pas cette possibilité et un accueil complet leur est alors réservé.

Les jeunes sont répartis en **deux groupes** pour les week-ends et **trois** en périodes de congés scolaires.

**Les objectifs principaux : la détente, le repos, l'ouverture vers l'extérieur, la découverte, le sport, la créativité…** Sorties diverses et ateliers en interne sont réfléchis en lien avec les besoins, les capacités des jeunes et leur Projet Individualisé. Pour certains, la participation à des stages externes est proposée en rapport avec les axes du projet du jeune. D'autres sont inscrits dans les mouvements de jeunesse des alentours. Ces activités participent à l'insertion sociale du jeune.
Les thérapies, ateliers, logopédie ou psychomotricité se poursuivent durant les congés scolaires.

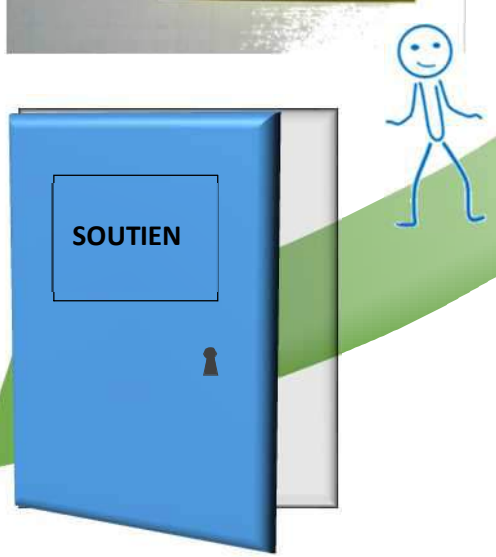


**Soutien** en famille, chez des proches, à l'hôpital, en essai d'autonomie, en kot, …

Autant de formes de **suivis** possibles **en soutien** du jeune. Le travail autour du projet du jeune qui ne se trouve pas présent dans le service.

- Pour **une réintégration familiale** : un suivi en famille, des contacts avec l'école, la mise en place d'un réseau autour de la famille et du jeune …
- Pour **une hospitalisation** : collaboration étroite entre la famille, le SRJ et l'hôpital, aux niveaux pratique, clinique, administratif et du projet du jeune.
- Lors de la **mise en autonomie du jeune** : à l'essai ou en préparation d'une location, présence au côté du jeune pour ses débuts autonomes, soutien et accompagnement dans l'organisation du réseau au profit du jeune.

## Inspirations théoriques

### La systémique :

L'institution, la famille et les autres lieux dans lesquels le jeune évolue sont des systèmes complexes au sein desquels ses comportements ont un sens. Des hypothèses seront travaillées à propos de la fonction des symptômes observés. L'équipe sera attentive aux processus en œuvre dans la construction de l'identité du jeune. Elle tentera aussi d'intervenir sur ce qui se rejoue de la même manière en famille, en pavillon…

### Théorie de l'attachement

La construction de l'attachement du bébé puis du petit enfant aux adultes significatifs a un impact considérable sur l'évolution du jeune. Le type d'attachement du bébé et du petit influencera son mode relationnel lorsqu'il grandit selon que son entourage est fiable, répond adéquatement à ses besoins, est rassurant, sécurisant ou au contraire peu rassurant, avec un fonctionnement chaotique, présentant de la violence… Les jeunes présentant des troubles de l'attachement demandent une attention du fait de la complexité des relations développées.

### Thérapie institutionnelle

Le cadre institutionnel est considéré comme thérapeutique ou aidant et chaque intervenant du service est, à ce titre, thérapeutique dans sa rencontre avec le jeune et ce quelle que soit sa fonction. Chacun, de sa place et avec les compétences qui sont siennes, fait évoluer le jeune à son rythme. Le jeune peut s'appuyer sur ce regard pluriel pour se développer et entrer dans la vie.

### Connaissances du développement de l'enfant

Comprendre comment l'enfant se développe, les processus mentaux en jeu, l'évolution de ses capacités et habilités est essentiel à la compréhension des problèmes qu'il peut présenter. Ceux-ci peuvent être liés à divers moment de son évolution. Son développement doit être envisagé selon plusieurs aspects : psycho-affectif, relationnel, cognitif et instrumental. Quels stades et phases l'enfant a-t-il traversés ? Montre-t-il des signes de régression ou des étapes n'ont-elles pas été franchies ?

### Analyse transactionnelle

Une malle à outils de la communication et de la relation est proposée. Elle se fonde sur les transactions que les personnes ont entre elles en se penchant sur les états du moi (parent, adulte, enfant). Savoir ce qui agit en nous est utile pour pouvoir agir avec l'autre dans l'ici et maintenant de la relation, en équipe ou avec le jeune. Les jeunes ou nos collègues sont aux prises avec des transactions multiples et variées. Prendre du recul et de l'assurance est possible grâce au travail sur les émotions, sur les valeurs et les croyances familiales, sur le contrat et les positions de vie …

# Forêt des « Outils Qualité » de Clair Val

**Evolution vers un management collaboratif**

*Comment?*
*Mise en commun du **sens**… Chacun est **acteur**… Développement du **partenariat**… **Autonomie** et **responsabilisation**…*

**Réunion de fonctionnement des équipes pluridisciplinaires**

*Comment **œuvrer ensemble** pour une approche clinique adaptée aux difficultés et besoins des jeunes ?*

**Les réunions institutionnelles PMSE – psycho-médico-sociales et éducatives**

*Comment faire vivre et évoluer notre **projet de service** ? Quels **outils** développer ?*

**Réunion de coordination de la Ligne Hiérarchique**

*Comment **gérer** les budgets, les contrats, la communication, l'intersectoriel, etc.? Comment soutenir la **participation**, comment **coordonner** ?*

**Le Plan de Formation et la formation permanente des travailleurs**

*Comment?*
*Développement des **compétences***
*- pour **l'accueil** spécialisé des jeunes ;*
*- en vue du **bien-être** général, celui du jeune accueilli et du travailleur ;*
*- pour soutenir une **coordination** efficace et le déploiement de l'intelligence collective*

**Clair Val en plus clair**

***Réunion institutionnelle**.*
*Echange avec les travailleurs sur les projets, les règles et pratiques, informations sur divers sujets en lien avec la vie et le travail à Clair Val.*

**Les entretiens de fonctionnement**

*Comment?*
*Périodique,*
*Pour soutenir le **bien-être**.*
*Pour soutenir un **échange** avec le travailleur sur son travail, les conditions le facilitant, sa collaboration au sein de l'équipe et du service, la **valorisation** des compétences, **son savoir-être et son savoir-faire.***

**Le débriefing d'incidents critiques**

*Pourquoi?*
***Soutenir** les travailleurs. Prendre en compte le vécu émotionnel.*
***Prévenir** une répétition des mêmes incidents.*
***Améliorer** le fonctionnement et les pratiques*

**La Fiche Incident**

*Pourquoi ?*
***Comprendre** des faits exceptionnels, travailler **les suites**.*
*Soutenir une **observation** objective.*
*Eviter la **banalisation**.*
***Améliorer** le fonctionnement, les pratiques professionnelles.*

**Newsletter**

***Communication** écrite périodique aux travailleurs pour soutenir l'amélioration des procédures et de la cohérence, pour **informer**…*

**L'informatisation**

*Comment? Un **serveur** et un programme de traitement des dossiers… La formation des travailleurs.*

**Concertation sociale**:

*En DS-direction et CPPT, comment allier le bien-être au travail et nos objectifs d'accueil de qualité ?*

**Comité des usagers**

*Entrainer dès leur jeune âge les jeunes à réfléchir ensemble concrètement à leur vie. Comment rendre notre cadre de vie agréable ? Comment comprendre l'organisation de Clair Val ?*

*En route vers la QUALITÉ*

## Le projet du jeune

**La procédure d'admission** mise en place doit nous permettre de bien comprendre la **DEMANDE** du jeune, de son entourage familial et professionnel et d'envisager si notre service peut répondre aux besoins spécifiques du jeune afin de construire avec lui un projet pour participer à son évolution.

Ce temps d'analyse nécessite habituellement 2 rencontres, parfois davantage, l'étude de rapports, des contacts avec les intervenants qui connaissent la situation du jeune et qui peuvent, le cas échéant, poursuivre la collaboration avec notre service.

La construction d'un réseau autour du jeune, permettant à notre service de n'être qu'une partie du dispositif d'aide au jeune est souvent nécessaire. L'accueil du jeune se ritualise par la signature d'un **PRÉ-PROJET INDIVIDUALISÉ** qui explicite la demande, son analyse et les premières pistes prévues suite à l'accueil du jeune en pavillon.

Les **représentants légaux** du jeune doivent soutenir la demande d'admission et, notamment fournir un dossier administratif.

**L'entourage familial du jeune** est essentiel.

Développer des liens de **confiance**, soutenir un **partenariat** avec sa famille, sa famille d'accueil ou ses proches significatifs est indispensable pour que le jeune puisse se poser au sein du pavillon et accepter l'aide que lui propose l'équipe, sans se sentir en conflit de loyauté.

Le partenariat doit se décliner au plus proche des besoins du jeunes et de la manière de vivre, de comprendre la situation de ses proches. **Un carnet de liaison** transite entre le pavillon et les proches. Des **visites** à domicile, des rencontres dans le service rythment le développement de cette collaboration. Certains parents rencontrent leur enfant dans le service, avec le soutien que celui-ci peut apporter au jeune.

**Le réseau autour du jeune** est essentiel.

Le jeune est inclus et participe plus ou moins activement à un ensemble d'interactions significatives entre son entourage, les divers intervenants et le service.

**Avec le réseau social, médical, paramédical, psychologique et scolaire, l'équipe tente de consolider des liens de collaboration**.

Coopérer ensemble pour le jeune et ses proches, chacun selon ses prérogatives mais en partageant modalités, objectifs et limites permet à tous d'entrer dans une dynamique constructive rassurante pour le jeune et sa famille.

*Les prochaines pages permettent de visualiser ces thèmes.*

**Accueilli en pavillon** au sein de son groupe de vie, le jeune sera rassuré et sécurisé.

L'équipe éducative engage autour de lui, et du groupe, **une action selon divers axes visant à soutenir notamment son vécu émotionnel, son expression personnelle, sa socialisation, son développement affectif et instrumental, son autonomie au quotidien**… Les rituels, l'organisation de la vie commune et les multiples activités déployées avec le jeune ou autour de lui y concourent.

**La construction du Projet Individualisé** engage l'équipe pluridisciplinaire dans une réflexion globale ou chacun colore la situation du jeune de son regard, en lien avec ses relations avec le jeune et son entourage, ses observations avec ses outils professionnels d'analyse. Ainsi, **un projet individuel inter-disciplinaire** prend forme, auquel le jeune et son entourage ajoutent leurs propres aspirations…

Chaque fonction développe des axes particuliers, complémentairement aux collègues des autres fonctions.

**3 mois d'observation active** de la part de toute l'équipe pluridisciplinaire et d'interactions avec le jeune, son entourage et son réseau auront été nécessaires à la construction des pistes reprises dans ce projet.

**Le jeune poursuit sa vie au sein de son pavillon** ou de son kot rythmée par sa scolarité, les activités et ateliers du pavillon, les temps individuels avec son éducateur référent, le psychologue, l'assistant social ou un thérapeute. Des ateliers en petits groupes peuvent aussi faire partie de son parcours. Les sorties sportives, culturelles ou de loisirs, accompagnées pour les plus jeunes, encadrées pour les aînées font partie des apprentissages à l'autonomie.

## Le réseau social, médical, psychologique, paramédical et scolaire : COLLABORATION – COOPÉRATION

Développer ou entretenir autour du jeune une coopération entre professionnels des divers secteurs, dans la cohérence, utiles à l'évolution du jeune et rassurante pour son entourage. Assurer un partage des objectifs individuels du jeune avec les autres intervenants qui le soutiennent.

### Admission :

- Accord des responsables légaux. Participer aux rendez-vous d'admission pour discuter de la demande.
- Etre soutenu par des intervenants qui connaissent le jeune. Etre inscrit dans une école.
- Envisager comment l'offre du service peut aider le jeune et soutenir la famille.
- Collaborer avec le service, compléter le dossier administratif et accepter les conditions de prises en charge en SRJ fixées par l'AViQ…

**ENTRÉE au SRJ Clair Val**
→
**Pré-Projet Individualisé :**
**PPI**

### Le Pré-Projet Individualisé :

- exprime la **demande** du jeune, de sa famille, des intervenants.
- propose les **1ères pistes** du service et de l'équipe pour soutenir l'accueil du jeune.

### Accueil au Pavillon

Vie en groupe
Observation
Rencontres

**3 mois…**

**LE PROJET INDIVIDUALISÉ**
**Le PI**

### Le Projet Individualisé :

- annuel
- précise les **attentes** du jeune, des proches et des intervenants.

- développe **les axes** de prise en charge en fonction de **besoins spécifiques** identifiés du jeune.

### Axe Educatif :

Vie quotidienne
Ateliers, sorties et activités
Soutien à la scolarité
Liens avec l'entourage et le réseau

### Axe social :

Liens entre le pavillon et les proches, le réseau
Soutien de la famille
Insertion administrative

### Axe psychologique :

Le psychoaffectif, attachement, développement…
Soutien individuel
Concertation famille et réseau de soin

### Axe thérapeutique ou paramédical :

Temps individuels
Ateliers en petits groupes

### Axe infirmier et médical :

Suivi des soins
Education à la santé
Dossier infirmier et médical

## Les proches, la famille, l'entourage : PARTENARIAT

Ecouter et tenter de comprendre l'entourage du jeune, ses préoccupations. Créer des liens de confiance qui permettent de développer un projet commun autour de l'évolution du jeune.

## Le jeune et son réseau

Histoire, répétitions, ligne du temps

**Ecoles** et PMS, PMSS, PSE

Quelle aide à l'apprentissage ? Quelle orientation ou ré-orientation ?

**Aide à la Jeunesse** :

SAJ et SPJ, lieu d'hébergement, aide à domicile…

Quel cadre ? Quelle réorientation ? Quel accompagnement ? Quelle protection ?…

Engagement et collaboration

**AViQ** : Bureaux régionaux, SRJ, administration centrale

Quelle orientation ? Quel projet de prolongation ? Les autres services ?

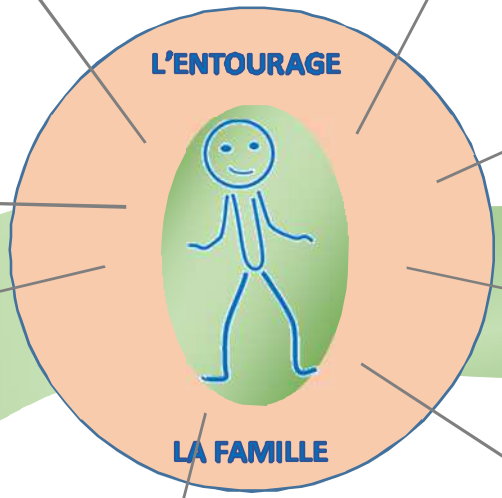


**Pédopsychiatrie** : hôpitaux et pédopsychiatres, équipes mobiles

Quel soutien de crise ? Hospitalisation longue ? Time-out, hospitalisation programmée ? Quelle médication, thérapie… ?

**Réseau du jeune adulte** : CPAS, juge de paix, services AViQ d'accompagnement, services médicaux, monde du travail et de l'apprentissage…

Quel réseau autour de la jeune adulte ?

**Services psychosociaux et de thérapie** : service de santé mentale, planning familial… Aide sociale et justice : CPAS, Mutuelle, avocat, …

Quel soutien au jeune ou sa famille ? Comment ? Pour quels besoins ?

**Autres** : Mouvements de jeunesse, clubs, stages…

Quelle aide ? Quel extérieur à Clair Val ?

**Jardin pour tous, réseau santé mentale…**

Quelles collaborations dans les situations complexes ? Développer une créativité de réseau…

Rencontre et communication

Créativité et réflexion

**Le jeune est inclus et participe à un ensemble d'interactions significatives entre son entourage, Clair Val, les divers intervenants…**

**Le jeune au centre du service**

**Le service logistique :**
Cuisine, lingerie, entretien, chauffeurs, bâtiments…

**Le service administratif :**
Accueil, comptabilité, secrétariats

## *Les couleurs de l'interdisciplinarité*

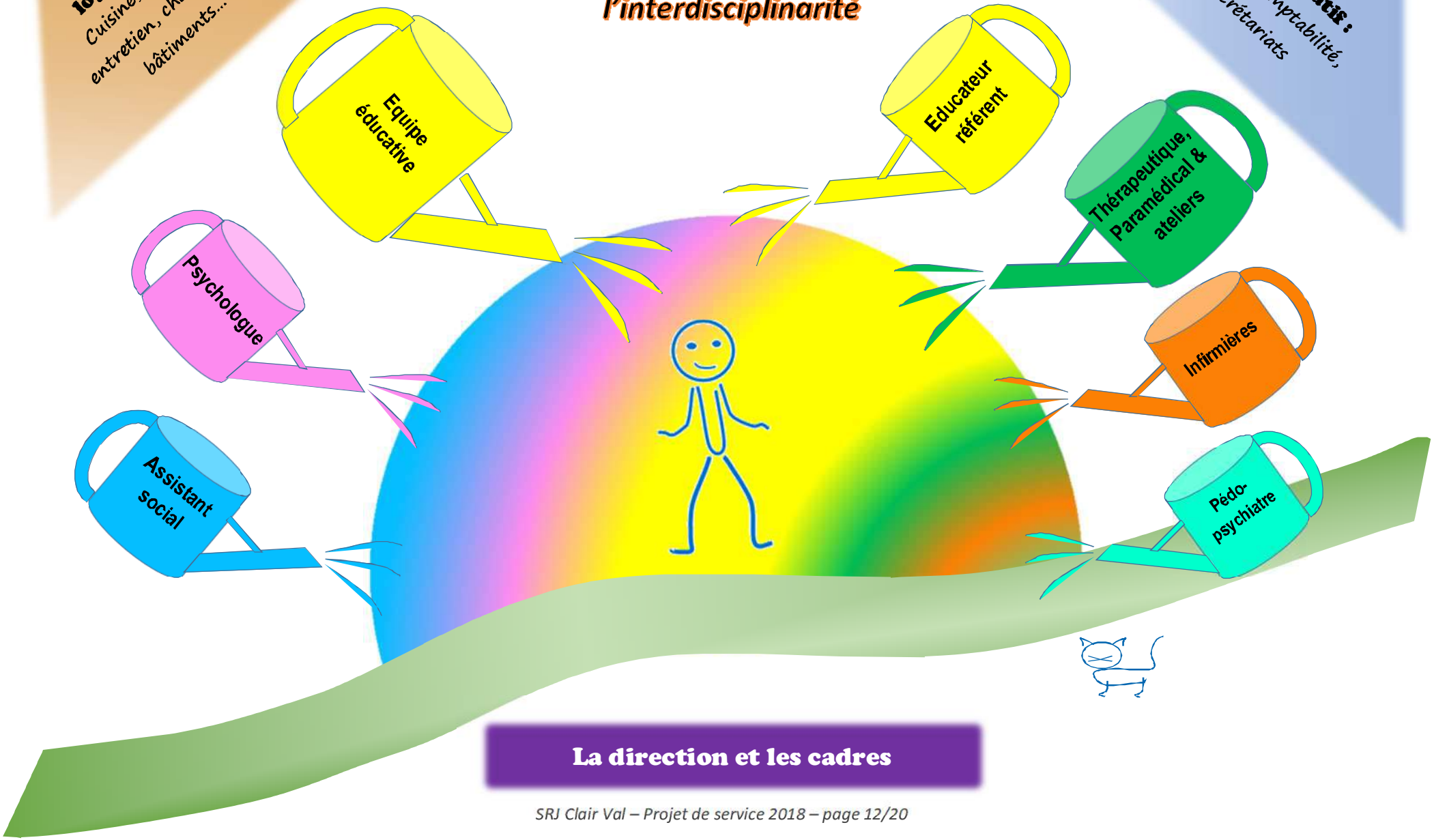


**La direction et les cadres**

*Un fonctionnement d'équipe interdisciplinaire, des secteurs complémentaires, des fonctions définies, une structure hiérarchique et un organigramme fonctionnel, autant de référentiels soutenant le service auprès des jeunes*

**Au service de l'accueil du jeune, c'est ainsi que sont conçues les tâches des secteurs logistique et administratif.**

## Une attention interdisciplinaire

### L'équipe pluridisciplinaire

Dès son arrivée à Clair Val, chaque jeune devient **le centre d'attention** d'une équipe éducative coordonnée par un chef éducateur; d'un éducateur référent qui lui est attribué; d'un assistant social; d'un psychologue; d'une infirmière et d'un thérapeute ou d'un professionnel paramédical. L'équipe pluridisciplinaire ainsi formée est coordonnée par un chef de groupe.

L'équipe pluridisciplinaire rassemblant plusieurs professions a réellement **un fonctionnement interdisciplinaire**. Les manières d'aborder la situation du jeune et de créer un lien avec lui ne se juxtaposent pas. L'enfant est soutenu par des professionnels dont les champs de compétences complètent, soutiennent et renforcent ceux de leurs collègues.

Si **une fratrie** est prise en charge dans des pavillons distincts, une collaboration entre les équipes sera organisée ainsi que des temps de rencontre.

### Le secteur administratif

Coordonné par un Coordinateur d'hébergement.

**L'Accueil**, point central de contact de notre service ! Ses travailleurs accueillent, orientent quiconque s'adresse à Clair Val, que ce soit par téléphone, fax, email ou se présente à la porte. En interne, c'est un carrefour d'informations à dispatcher adéquatement.

**Les secrétariats** se partagent des tâches en lien avec, notamment, les dossiers administratifs et financiers des jeunes, l'organisation des prises en charge des jeunes, les liens avec l'AViQ, la gestion des ressources humaines et l'informatisation du service.

La viabilité financière du service est travaillée par la comptabilité.

Le secteur connaît les jeunes au travers leurs dossiers mais aussi par des rencontres épisodiques, la participation à certains moments festifs, le soutien à certains projets…

### Le secteur logistique

Coordonné par l'Econome.

**Les repas** sont préparés sur le site dans une cuisine régulièrement contrôlée par l'Afsca. Les menus ont été élaborés avec soin en tenant compte tant des besoins alimentaires des jeunes que des petits plaisirs qu'il importe d'octroyer.

**Le linge** des jeunes quand la famille ne peut pas s'en occuper, est lavé et entretenu à la lingerie, tout comme l'est le linge de lit. Les jeunes sont présentés aux lingères afin qu'ils sachent qui prend soin de leurs affaires.

Les techniciennes de surface sont essentielles à la **propreté** des pavillons et à l'hygiène des sanitaires. Leur réactivité en cas de maladies transmissibles est prévue. Des liens quotidiens se développent avec les jeunes qui apprennent le respect du travail accompli.

Les réparations courantes des **bâtiments** sont prises en charge par les ouvriers du service qui connaissent bien les jeunes car ils assument également le rôle de **chauffeurs** vers les écoles primaires ordinaires. Un trajet le lundi matin et le vendredi soir sont prévus vers un point central de Charleroi, pour soulager certaines familles.

**La direction :**

**guidée par l'analyse, la compréhension et le respect des besoins spécifiques des jeunes et les objectifs de qualité dans leur prise en charge, prend les décisions de fonctionnement du service.**

*Les prochaines pages permettent de visualiser ces thèmes.*

# Les fonctions de l'interdisciplinarité

## Equipe éducative

**Prend soin** du jeune et contribue à son éducation.

Organise pratiquement la **vie quotidienne** des jeunes, en groupe, tentant de répondre au mieux à leurs besoins primaires et relationnels. Favorise leur **développement** en lien avec leurs capacités dans le respect de leur bien-être.

Démarche quotidienne, qui s'articule autour **des pôles relationnel, organisationnel, animation et référence.**

## Educateur référent

Pour le jeune, **gardien du fil rouge**, garant de son projet individualisé. Tient **le fil conducteur** pour le jeune, **tuteur** sur lequel le jeune peut s'appuyer pour grandir et s'épanouir.

Fonction de **liaison** : relie le jeune avec les intervenants de l'institution, avec son entourage et avec les intervenants du réseau scolaire et psychomédicosocial autour du jeune.

## Assistants sociaux

Approche les **conditions de vie** du jeune auprès de ses proches et le **fonctionnement social et familial** autour de lui.

**Lien** entre l'extérieur (les familles et l'entourage du jeune, leur réseau) et l'intérieur de l'institution.

Il soutient le partenariat et la **mobilisation de la famille**, la **coopération du réseau** d'intervenants.

Assure **l'inscription administrative** du jeune dans la société et au sein du service.

## Psychologues

Eclaire le **fonctionnement psychologique et relationnel** du jeune et de son entourage, de leurs interactions, les rapports entre la **vie psychique et les comportements** individuels et relationnels.

**Aborde avec les jeunes,** individuellement ou en groupe, divers sujets en lien avec leur **vécu affectif et relationnel**.

## Paramédical et thérapeutique

Contribue à la **prise en charge thérapeutique** en offrant aux jeunes des temps individuels ou collectifs centrés sur ses besoins spécifiques, notamment instrumentaux, langagiers, psychomoteurs, affectifs et relationnels.

## Infirmiers

Approche **la santé** du jeune et soutien l'attention à y accorder au quotidien.

Organise **les soins**. Tient le dossier infirmier, et assure la coordination du dossier médical du jeune, tenu confidentiel.

**Lien**, pour le jeune, entre les médecins externes et l'institution.

Organise la **consultation médicale** hebdomadaire du médecin traitant consultant dans l'institution.

## Pédo-psychiatre

Apporte aux équipes et au service des concepts et le **soutien clinique** nécessaire au développement d'une **approche thérapeutique** du jeune.

Soutient les équipes afin qu'ils se centrent sur une **vision globale du jeune, physique, psychique et relationnelle** pour tisser entre eux les réflexions et réactions à adopter, même lorsqu'il est en crise.

**Synergie d'équipe autour du jeune !**

## Le chef éducateur

Garantit la qualité, la permanence et **l'organisation du travail éducatif** autour du jeune dans le temps et dans l'espace, permettant ainsi un travail pédagogique et thérapeutique.

Est responsable de ce que ses équipes éducatives (scolaires, en week-end et en période de vacances) **concrétisent au quotidien les projets individualisés** des jeunes.

Stimule, au sein de ses équipes, la cohérence des actions, la créativité, la bonne communication et la convivialité.

## Le chef de groupe

**Garantit une coordination cohérente du service.**

Assure le **développement** de la qualité du service offert aux jeunes et à leur environnement par les équipes sous sa responsabilité, et plus largement par le service. Pour ce faire, il développe des actions de coordination.

Est responsable de ce que chacun, en sa fonction, réponde aux **engagements** pris par le service au travers du projet individualisé et du projet de service.

Est garant du respect des règles.

# Les Coordinations de l'interdisciplinarité

## Les réunions pluridisciplinaires :

Les besoins et projets des jeunes constituent le fil rouge de chaque réunion

Hebdomadaires, sous la responsabilité du chef de groupe, elles créent une **synergie** d'équipe autour du jeune.

Espace de réflexion clinique, c'est un **lieu décisionnel** de l'équipe pluridisciplinaire dans le but **d'organiser** le travail pour le jeune, avec ses proches et son réseau.

Espace commun de **rencontre**, de **collaboration**, de **communication**, l'équipe y élabore les projets autour des jeunes et de leurs proches (Projets individualisés) et les évalue. C'est un lieu de soutien de chacun dans son implication autour du jeune.

***Les réunions éducatives*** *:*

*Hebdomadaires, sous la responsabilité du chef éducateur, c'est le lieu d'organisation de la vie en pavillon.*

*Elles créent une synergie d'équipe pour promouvoir un accueil serein des jeunes en pavillon, dans la cohérence entre les personnes et au sein du service.*

***Les réunions des assistants sociaux*** *:*

*Périodiques, c'est un lieu organisationnel et de soutien de la fonction.*

*Elles favorisent le partage des pratiques et la cohérence dans la gestion administrative des dossiers des jeunes.*

***Les réunions des psychologues*** *:*

*Périodiques, avec le pédopsychiatre, c'est un lieu de soutien de la fonction.*

*Elles favorisent le partage des pratiques, la réflexion sur la clinique psycho-logique. Elles permettent les échanges théoriques.*

***Les réunions du pôle paramédical-thérapeutique :***

*Périodiques, avec le pédopsychiatre ou au sein du secteur, elles abordent des questions cliniques et organisationnelles.*

*Elles permettent de préciser les offres de suivi.*

***Les réunions infirmières :***

*Hebdomadaires, pour la transmission des informations et des suivis médicaux à mettre en place.*

*Mensuelles avec le pédopsychiatre, elles traitent de questions de préventions et de suivis de la santé, et organisationnelles au niveau des soins.*

***Tour médical :***

*Bisannuel, mené par le pédopsychiatre et l'infirmier, pour passer en revue chaque jeune sous l'aspect de sa santé, de l'hygiène et des soins dans leur globalité (sommeil, alimentation, hygiène, puberté, sexualité…) dont il a besoin. Aborde avec l'équipe pluridisciplinaire des questions « santé » jeunes.*

***Coordination chefs éducateurs-chefs de groupe*** *: Bimensuelles, **lieu central de communication** d'informations. Les réunions sont des lieux de **décisions organisationnelles** de l'accueil des jeunes au quotidien et de l'encadrement par les équipes. L'approche est transversale et soutient la **collaboration** entre les actions de chaque équipe. Lieu d'organisation des groupes de jeunes pour les week-ends et vacances.*

***Coordination chefs de groupe-direction :*** *Fréquentes, lieu d'évolution de la **cohésion institutionnelle** et de la **cohérence organisationnelle**. Les réunions soutiennent le **développement de projets** cliniques et organisationnels et encadrent l'application des **règles** et procédures.*

***Coordination Ligne hiérarchique :*** *Ces réunions soutiennent le **management collaboratif** et ainsi, l'évolution du service. En partageant le sens et la vision du service, élaboration de perspectives nouvelles et organisation des actions.*

# Les fonctions de soutien de l'accueil du jeune et les coordinations

**Comptable**

Est responsable de la **gestion financière** du service. Garantit les opérations comptables et financières

**Collecte, étudie et analyse les informations chiffrées**. Il contrôle les dépenses, les revenus et les investissements, retranscrit les flux dans les différents comptes du plan comptable dont il est responsable de la présentation. Il réalise les budgets et les suit.

**Econome**

Assure **l'entretien et la sauvegarde de « l'outil »** qui permet la réalisation du projet de service : la gestion, l'entretien, les réparations et rénovations des bâtiments, l'énergie et impétrants, le parc automobile, les fournitures y compris alimentaires…

Il mène les études de marché nécessaires.

**Coordinateurs d'hébergement**

**Carrefour** d'informations à la jonction des trois secteurs de l'institution : le secteur de l'hébergement, le secteur logistique et le secteur administratif, il développe la **cohérence** du service au travers de la **coordination des ressources institutionnelles.**

Son rôle est de permettre, grâce à un **fonctionnement institutionnel** optimal, une prise en charge adaptée aux besoins et difficultés de chaque bénéficiaire.

**Sous-direction**

Se consacre au **fonctionnement interne** des différents secteurs du service et de leur coordination, animé par l'impact de ceux-ci sur la qualité des services aux jeunes.

Est garant de **la clinique et de la pédagogie** du Service et de l'amélioration de la **qualité** en lien avec les besoins des usagers. Il est le premier interlocuteur des familles et du réseau.

**Direction**

Est responsable du **bon fonctionnement de l'ensemble** des secteurs du SRJ en vue de la réalisation du projet de service en conformité aux lois, aux prescrits légaux et aux exigences de l'AViQ. Est responsable de la gestion financière du service et, par délégation du PO, de la gestion des contrats de travail.

**Représente le service** et en défend les intérêts auprès des instances et de l'environnement.

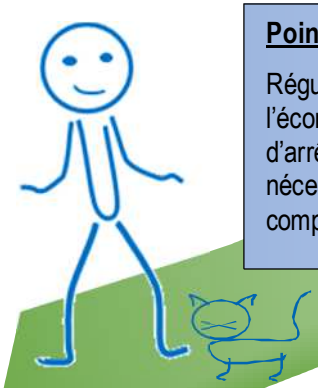

**Point comptable :**

Régulier, autour de la direction, le comptable, l'économe et la sous-direction, ce temps d'arrêt permet d'ajuster les dépenses nécessaires aux contraintes budgétaires et comptables.

**Coordination logistique :**

Lieu décisionnel qui permet la planification de travaux, de projets et l'ajustement du fonctionnement des différents secteurs aux nécessités en lien avec l'hébergement des jeunes.

**Coordination de direction :**

Lieu de réflexion et décisionnel concernant les questions relevant de la direction du service, de son adaptation continue aux contraintes et aux besoins des jeunes.

**L'organigramme hiérarchique** présente les rapports d'autorité entre les fonctions.

**L'organigramme fonctionnel** permet de visualiser l'importance accordée aux coordinations.

*Les prochaines pages permettent de visualiser ces thèmes.*

## Organigramme hiérarchique

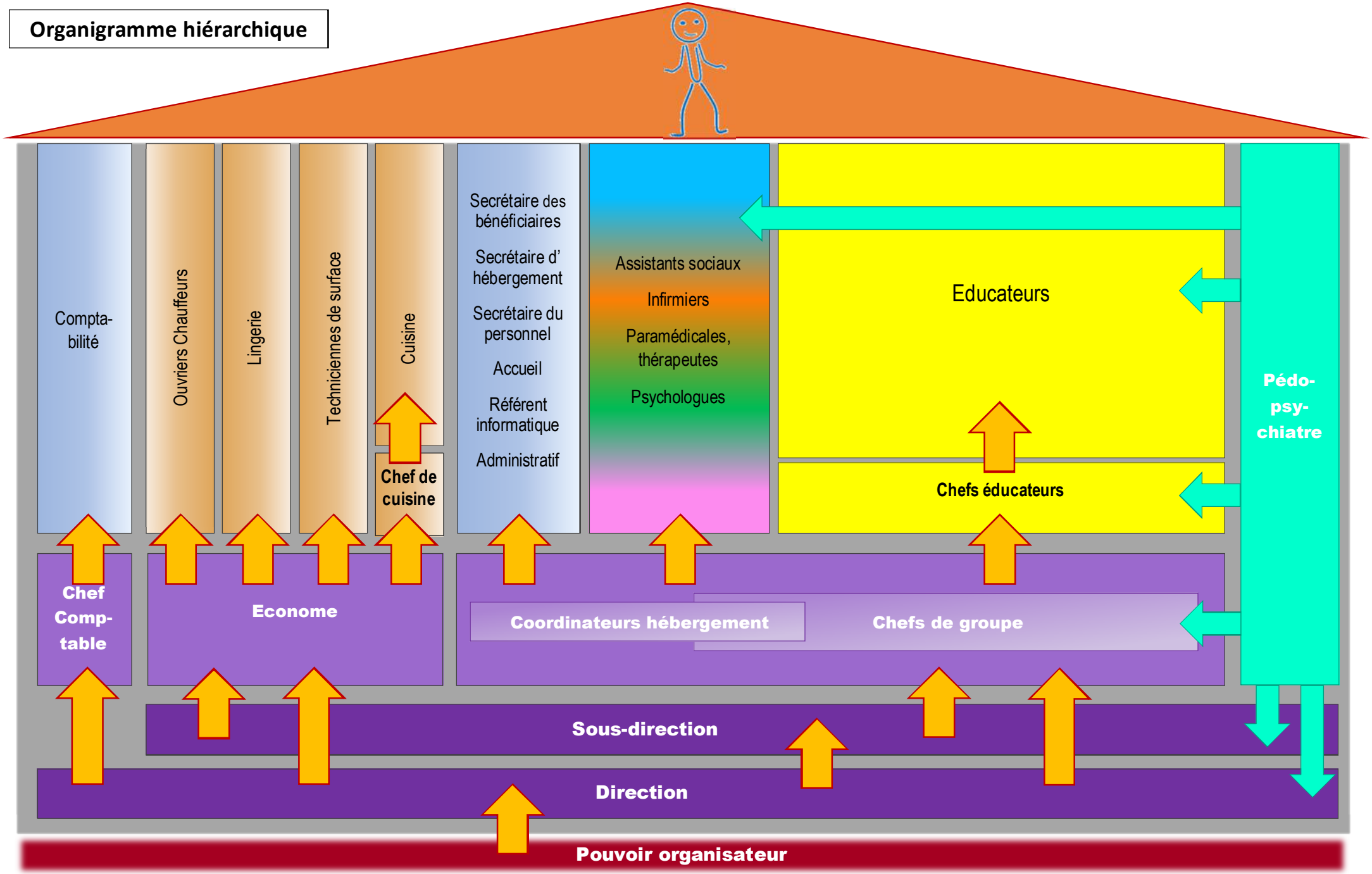

# Organigramme fonctionnel

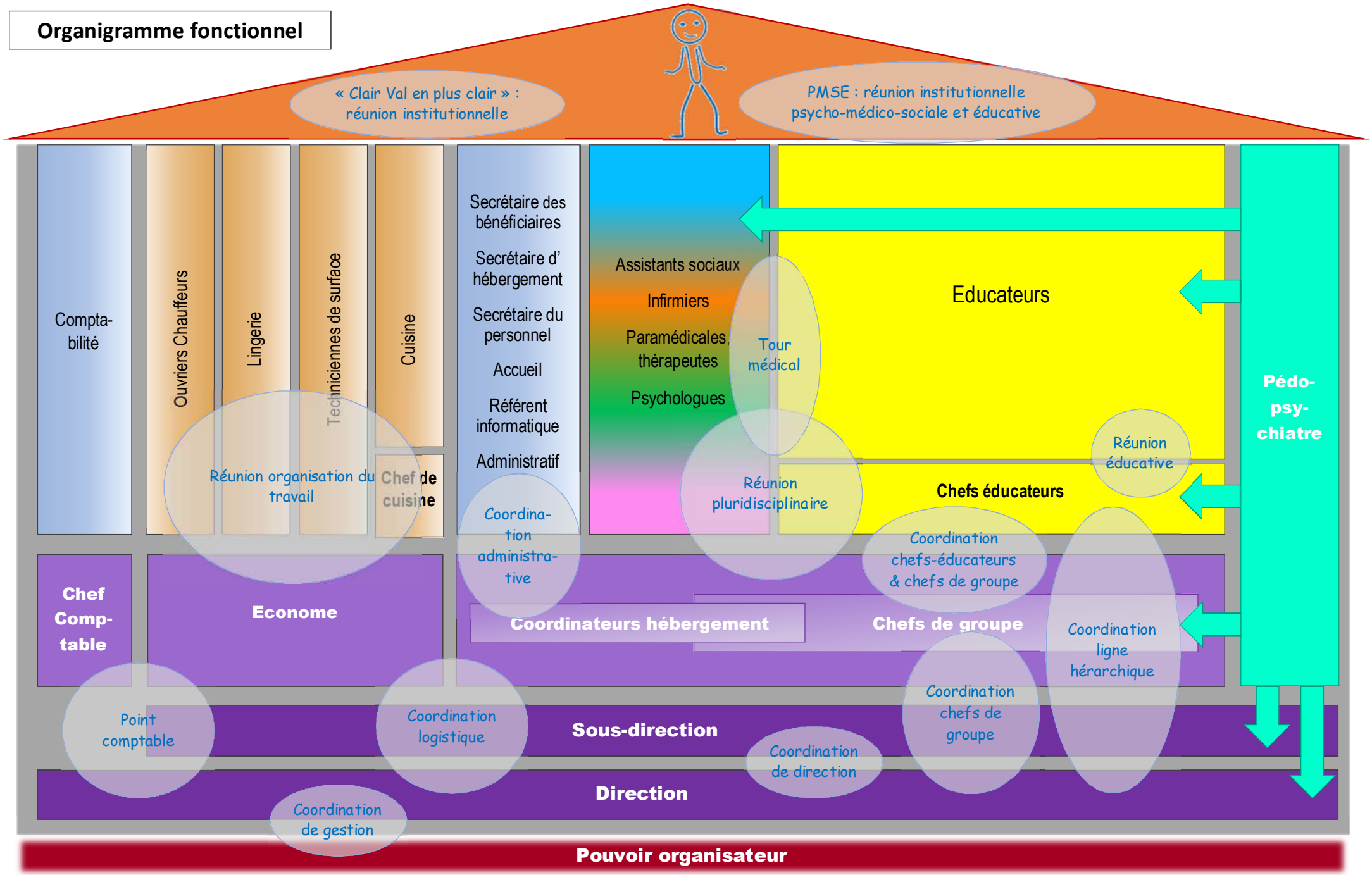

## Volume de l'emploi

*Chiffres au 31/12/2017*

*Total de 119 travailleurs :*

- *93 femmes*
- *26 hommes*

- *Total personnel non-éducatif = 34 travailleurs*
- *Total personnel éducatif = 85 travailleurs*

Compta-bilité
*1 pers – 0,5 ETP*

Ouvriers Chauffeurs
*6 pers – 4,75 ETP*

Lingerie
*3 pers – 2,25 ETP*

Techniciennes de surface
*6 pers – 4 ETP*

Cuisine
*3 pers – 1,5 ETP*

**Chef de cuisine**
*1 pers – 0,95 ETP*

Secrétaire des bénéficiaires

Secrétaire d' hébergement

Secrétaire du personnel

Accueil

Référent informatique

Administratif

*Total : 5 pers – 4,5 ETP*

Assistants sociaux
*5 pers – 2,93 ETP*

Infirmiers
*2 pers – 1 ETP*

Paramédicales, thérapeutes
*6 pers – 3 ETP*

Psychologues
*4 pers – 2,75 ETP*

Educateurs
*cl.I : 26 pers – 20,75 ETP*
*cl II : 32 pers – 23,09 ETP*

**Chefs éducateurs –** 8 pers / 7,5 ETP

**Pédopsy-chiatre(s).**

**Chef Comp-table**
*1 pers – 0,75 ETP*

**Econome** *– 1 pers – 1 ETP*

**Coordinateurs hébergement** & **Chefs de groupe –** *7 pers – 5,5 ETP*

**Sous-direction** *- 1 pers – 1 ETP*

**Direction** *- 1 pers – 1 ETP*

**Pouvoir organisateur**
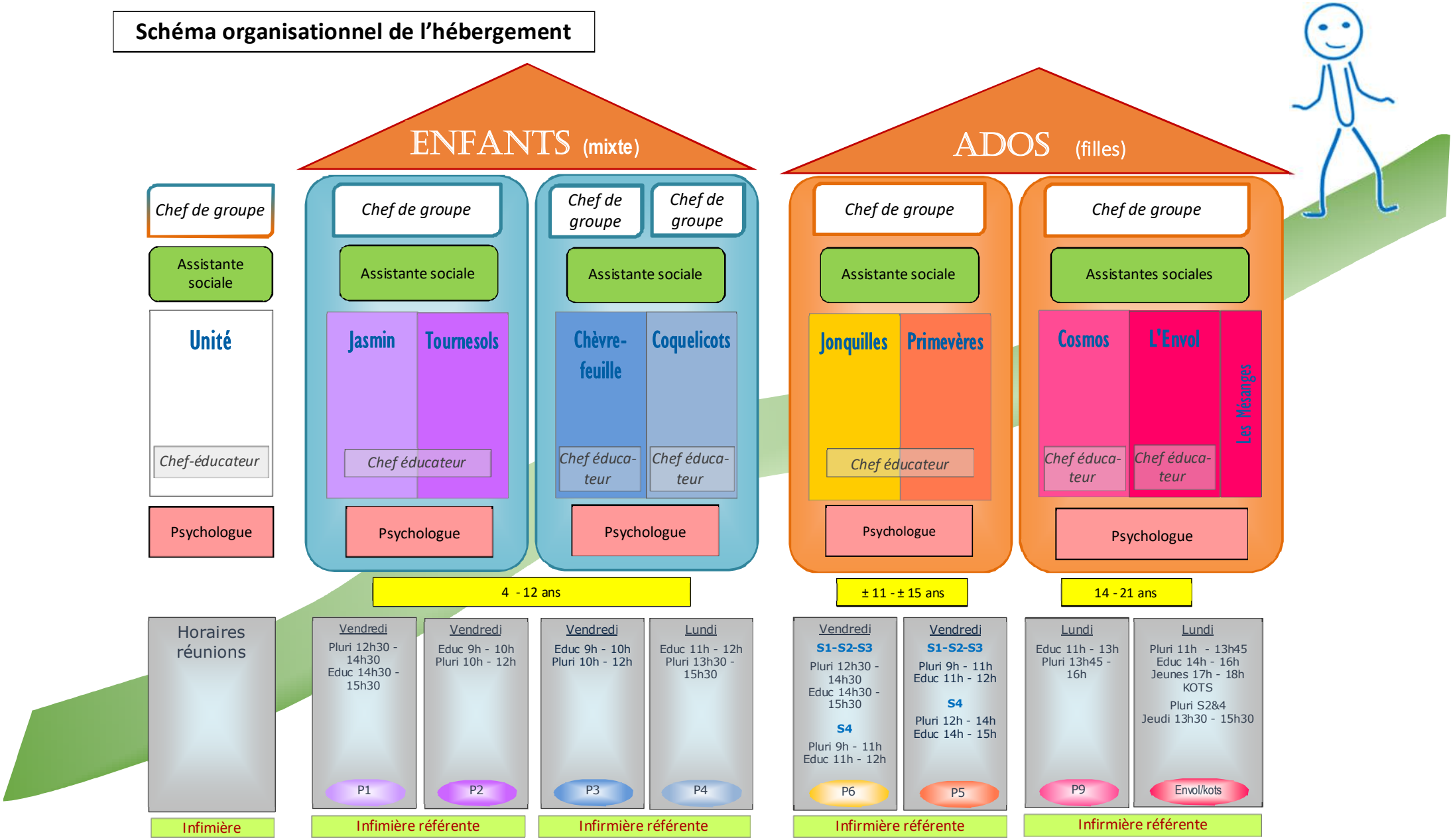
## Schéma organisationnel de l'hébergement